



le théâtre s'affiche

*concours international
de l'affiche de théâtre
amateur*

3^e édition | 2013

le théâtre s'affiche sans frontières

*Le 3^e Concours International 2013
'Le théâtre s'affiche' rassemble, récompense
et édite les affiches des compagnies
de théâtre amateur, des collectivités et
des organisateurs de festivals de théâtre
amateur en France et à l'étranger.*

Créé à Toulouse-Midi-Pyrénées en France, ce concours est unique en son genre, il a pour ambition de sensibiliser le public à la richesse et au talent des comédiens et des compagnies qui œuvrent dans le monde du théâtre amateur.

Il défend avec passion une volonté d'amener le public de la rue au théâtre. L'affiche reste une manière originale de visiter les différents langages du monde visuel par le mot et l'image. Ainsi l'association contribue à promouvoir la création artistique de l'affiche ainsi que la constitution d'une banque internationale et unique de données.

Les meilleures affiches sont sélectionnées par un jury composé des représentants du théâtre amateur, des professionnels, des agences de publicité, des collectivités locales, du grand public et des internautes. Les affiches seront honorées lors de la cérémonie de remise de prix, organisée en juin 2013 dans un théâtre municipal de la ville de Toulouse.

D'autre part 'Le théâtre s'affiche' a créé un site ressource qui informe sur la présentation des objectifs du concours, le téléchargement du dossier de candidature (en anglais, espagnol, français) et la mise en ligne de toutes les affiches candidates et des palmarès 2009, 2011 et à venir, 2013.

On peut ainsi suivre en direct le bon déroulement du prochain concours.

*Bonne chance à
toutes les compagnies
candidates et
félicitations aux futurs
lauréats!*

© Le théâtre s'affiche
est une marque déposée.

Pour en savoir plus n'hésitez pas
à nous interroger par mail
letheatresaffiche@yahoo.fr
et à nous rendre visite sur le site
www.letheatresaffiche.org



Avec le concours de la FNCTA,
de la Ville de Toulouse
et du Conseil général de la Haute-Garonne.



mode d'emploi

Comment participer ?

Une condition majeure pour concourir : les œuvres mises en image, dans le cadre d'une pièce de théâtre ou d'un festival de théâtre, devront obligatoirement avoir été jouées en public une fois au minimum (attestation sur l'honneur ci-jointe).

Les compagnies de théâtre amateur peuvent adresser autant d'affiches qu'elles le souhaitent à condition qu'elles aient été éditées pour des spectacles ou des festivals et elles peuvent concourir dans une ou plusieurs catégories, à savoir :

- festival de théâtre amateur
- spectacle de théâtre amateur joué par des adultes
- spectacle de théâtre amateur joué par des jeunes

Les prix décernés

pour chacune des catégories sont :

- affiche d'or
- affiche d'argent
- affiche de bronze
- coup de cœur du grand public
- prix de l'internaute

Le prix de l'internaute s'adresse à toute personne participant ou non au concours.

Pour ce faire, elle pourra librement voter pour l'affiche qui retient son attention sur la page « le prix de l'internaute » du site ressource : letheatresaffiche.org, et ce à partir de la date de clôture du concours, à savoir le 22 février 2013.

Chaque affiche fait l'objet d'un envoi et d'un paiement particulier.

Les participants enverront leur(s) affiche(s) sous pli cacheté avant le 22 février 2013 (minuit, cachet de la poste faisant foi) sous forme papier en deux exemplaires A3 sous tube protecteur dûment affranchi et en envoi informatique jpg (maximum 3 Mo), ainsi que :

- le bulletin d'inscription (par affiche) dûment rempli ;
- l'attestation sur l'honneur indiquant que le spectacle s'est effectivement déroulé ;
- un chèque de participation aux frais d'inscription d'un montant de 10 € par affiche à l'ordre de 'Le théâtre s'affiche'.

Ne pas oublier de mentionner nom, organisme ou compagnie et adresse complète. Les affiches et documents envoyés ne seront pas retournés. Les candidats doivent obligatoirement, pour concourir, s'être acquittés des dépenses, à la fois de création et de fabrication, des supports affiches présentées et avoir obtenu l'autorisation de concourir de la part des auteurs créateur de l'affiche. Ne peuvent pas concourir les affiches qui ont été récompensées lors des deux précédentes éditions du concours. L'organisateur se réserve le droit de ne pas retenir une affiche en fonction du contenu et de la création exprimée. Le règlement du concours et la fiche d'inscription sont présents dans ce document.

Spécial participants étrangers

Les compagnies de théâtre amateur dont le siège social est hors de France doivent procéder à un virement bancaire à l'ordre de l'association 'Le théâtre s'affiche'. Les frais de virement seront supportés par l'émetteur. Le RIB de 'Le théâtre s'affiche' sera communiqué sur demande.

Ces compagnies résidant à l'étranger peuvent également demander par mail un dossier de candidature traduit en anglais ou en espagnol ou le télécharger sur le site ressource.

Le calendrier

- **Juillet 2012** : lancement officiel du concours
- **22 février 2013** : clôture officielle des inscriptions et mise en ligne sur le site ressource des affiches candidates
- **20 avril 2013** : réunion du jury
- **1^{er} juin 2013** : remise des prix, mise en ligne sur le site ressource du palmarès

Où adresser vos candidatures

Association *Le théâtre s'affiche*
14 rue Paul Dupin
31500 Toulouse, France
email : letheatresaffiche@yahoo.fr
www.letheatresaffiche.org

Règlement du concours

1. OBJET DU CONCOURS

L'association 'Le théâtre s'affiche' organise un concours International visant à récompenser par un prix honorifique (remise d'un diplôme) l'affiche d'un spectacle adultes ou jeunes ou d'un festival de théâtre.

Les affiches doivent avoir été éditées pour des spectacles ou des festivals qui ont eu lieu depuis le début des activités de la compagnie de théâtre. Ne peuvent pas concourir les affiches qui ont été déjà primées.

Chaque participant pourra concourir dans autant de catégories qu'il le désire et présenter autant d'affiches qu'il le souhaite, correspondant à sa catégorie.

Trois catégories:

- festival de théâtre amateur
- spectacle de théâtre amateur joué par des adultes
- spectacle de théâtre amateur joué par des jeunes

Prix décernés par catégorie:

- affiche d'or.
- affiche d'argent.
- affiche de bronze
- coup de cœur du grand public.
- prix de l'Internaute

2. DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les participants enverront leur(s) affiche(s) sous pli cacheté avant le 22 février 2013 (minuit, cachet de la poste faisant foi) sous forme papier en deux exemplaires A3 sous tube protecteur dûment affranchi et en envoi informatique jpg (maximum 3 Mo), ainsi que:

- le bulletin d'inscription dûment rempli (un bulletin par affiche)
- l'attestation sur l'honneur indiquant que le spectacle s'est effectivement déroulé
- un chèque de participation aux frais d'inscription d'un montant de 10 € par affiche

Spécial participants étrangers.

Les compagnies de théâtre amateur résidant hors de France doivent procéder à un virement bancaire à l'ordre de: l'association 'Le théâtre s'affiche'. Les frais de virement seront supportés par l'émetteur. Le RIB de 'Le théâtre s'affiche' sera communiqué sur demande.

3. PRIX DE L'INTERNAUTE

Le prix de l'Internaute s'adresse à toute personne participant ou non au concours. Pour ce faire, elle pourra librement voter pour l'affiche qui mérite son attention en consultant la page «le prix de l'Internaute» sur le site ressource www.letheatresaffiche.org, et ce à partir de la date de clôture du concours, à savoir le 22 février 2013.

Après avoir choisi une seule affiche, l'Internaute l'envoie à l'association par mail: letheatresaffiche@yahoo.fr, en indiquant le titre du spectacle et son numéro d'enregistrement.

4. IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION CANDIDATE

- nom et adresse de l'association candidate
- nom, prénom et adresse de la personne responsable de l'envoi. Téléphone, courriel et site
- les affiches et documents envoyés ne seront pas retournés

5. GARANTIE D'ORIGINALITÉ

La compagnie candidate garantit être la propriétaire de l'affiche ou des affiches présentées et s'être acquittée des droits vis-à-vis de l'auteur-créateur.

6. SÉLECTION DES AFFICHES

Les affiches reçues feront l'objet d'une première sélection par les membres de l'association 'Le théâtre s'affiche'. La sélection finale sera soumise aux délibérations du jury officiel.

Ne seront pas retenues les affiches qui, en fonction du contenu et du message visuel exprimés (racisme, pornographie, etc.), seraient contraires aux lois morales en vigueur.

7. LE JURY

Le jury est composé des représentants du théâtre amateur, du théâtre professionnel, de publicistes, des collectivités locales et du grand public. La décision du jury sera sans appel. Le Président du jury départagera les voix en cas d'égalité des suffrages.

8. RESTRICTIONS DU JURY

Les membres du jury ne sont pas autorisés à concourir.

9. ENVOI DES AFFICHES

Avant le 22 février 2013 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse du receveur des candidatures:

Association 'Le théâtre s'affiche'
14 Rue Paul Dupin, 31500 Toulouse, France
letheatresaffiche@yahoo.fr

L'envoi postal et informatique devra comporter l'adresse complète (postale et informatique) du responsable de l'envoi et de la compagnie de théâtre candidate ou de l'organisme candidat ainsi que le titre du spectacle.

10. RÉSULTATS

Après délibération du jury, les lauréats seront avisés par email et leurs affiches mises en ligne sur le site ressource. Ils seront conviés personnellement à venir recevoir leur prix honorifique (remise des prix dans un théâtre de Toulouse, Haute-Garonne). Leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des compagnies candidates. L'ensemble des participants du concours 2013 qui n'auront pas été désignés comme lauréats recevront une simple invitation leur permettant d'assister librement à la cérémonie de remise des prix. Là aussi, leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à leur charge.

11 COMMUNICATION

Les participants au concours admettent que les organisateurs sont autorisés à publier et à faire connaître par des expositions, par voie de presse ou sur le site ressource de l'association 'Le théâtre s'affiche', les affiches présentées au concours.

12. CONTESTATION

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement. La décision du jury est sans appel, et aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet.

13. VALIDITÉ

Ce règlement, élaboré le 1^{er} juin 2012, est le seul valable.



Le théâtre s'affiche
14 Rue Paul Dupin
31500 Toulouse

letheatresaffiche@yahoo.fr
www.letheatresaffiche.org